

# Ministère de la culture et de la communication

## CONCOURS EXTERNE ET CONCOURS INTERNE D'ADJOINTS(ES) TECHNIQUES PRINCIPAUX DE 2<sup>ème</sup> CLASSE DES ADMINISTRATIONS DE L'ETAT Session 2014 Spécialité « dentellière »

Lundi 16 juin 2014

**Épreuve pratique d'admission** : épreuve pratique permettant de vérifier, au moyen de l'accomplissement en situation réelle de tâches, se rapportant à la spécialité, la maîtrise des techniques, instruments et méthodes que l'exercice de la spécialité implique, ainsi que les conditions d'hygiène et de sécurité qui les entourent. (durée : variable selon la spécialité ; coefficient : 3).

**Epreuve pratique durée : 28h00**

A partir du dessin artistique et du support (parchemin), procédez à la réalisation du motif et des points demandés en y ajoutant une brode simple.

Laissez le motif fixé sur le parchemin.

En cas de manque de temps, faire en sorte que chaque étape soit un minimum représenté.

